



SAISON 2012/2013

**CALENDRIER SPORTIF
du COMITE
DE COORDINATION
RHÔNE-ALPES
DE KARATÉ
LIGUE DU LYONNAIS**



Rhône-Alpes Région



**Arts Martiaux
Lyonnais**

**KIMONOS - TATAMIS
COUPES ET MÉDAILLES
GRAVURE ET FLOCAGE EXPRESS**



Arts Martiaux Lyonnais

Suzanne et Isabelle MAYOUD

**18, rue d'Austerlitz - 69004 LYON
Tél. 04 78 39 60 60 - Fax 04 78 30 89 60**

**23, rue Louis Braille - 42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 77 33 93 63 - Fax 04 77 47 07 98**

Sommaire

■ Le Mot du Président	3
■ Calendrier Sportif Saison 2012/2013	4
■ Réglementation des coaches.....	30
■ Forfaits pour championnats de France	32
■ Entraînements Karaté Contact	32
■ Commission d'organisation sportive	33
■ Feuille d'inscription aux compétitions - saison 2012-2013.....	35
■ Directives sportives fédérales - Saison 2012/2013	36
■ Catégories d'Âges et de Poids Saison 2012/2013	38
■ Entraînements de Ligue Kumité (masc. et fém.).....	40
■ Formation continue des professeurs	41
■ École de formation des Cadres Saison 2012/2013	42
■ Le Certificat de Qualification Professionnel (CQP) : le nouveau diplôme d'enseignement de karaté	43
■ Commission d'Organisation Régionale des Grades	44
■ Opération M'ra !.....	46
■ Commission Enfants.....	47
■ Autorisation parentale	52
■ Commission d'arbitrage Ligue du Lyonnais de karaté	53
■ Challenge régional du jeune arbitre	54
■ Formation des arbitres	55
■ Règlement d'arbitrage Karaté	56



LIGUE DU LYONNAIS DE KARATE

Rhône-Alpes Région



Le Mot du Président

Nous voilà repartis pour une Olympiade et je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez encore en me permettant d'être à la tête de notre Ligue.

Sachez que, comme à l'accoutumée, je mettrai tout en œuvre pour vous représenter dignement. Je compte également sur vous pour porter haut les valeurs de notre région, afin que celle-ci soit une référence pour les autres.

Outre les différentes actions qui seront mises en œuvre par notre direction technique, nous avons à nouveau la charge d'organiser les Championnats de France de Karaté Contact et Karaté Jitsu. Je compte sur votre mobilisation et votre aide pour que cette manifestation soit une réussite.

Enfin, je vous souhaite une bonne saison et que tous vos souhaits sportifs se concrétisent.

Bien amicalement.

Votre Président
Michel CIPRIOTIS

Calendrier Sportif Saison 2012/2013

SEPTEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 1					Stage de Qwan Ki Do Lieu : Jules Noël
Dim. 2					
Mar. 4	RENTÉE SCOLAIRE				
Jeu. 6			Conseil Général du Rhône Soirée des «Rhône d'or» boulodrome de Dardilly		
Dim. 9			Conseil Général du Rhône Journée «Sport en fête» Parc de Lacroix Laval		
Lun. 10	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Sam. 15					Stage des Experts Japonais Lieu : Coubertin
Dim. 16					
Lun. 17	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 21				Entraînement Elite Kumité n°1 19h30 Lieu : MDJ	Examen 7 ^{ème} Dan Karaté Do Lieu : Salle Awazu

SEPTEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Lun. 24	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 28				Formation des Grades B. Bilicki (Profs + Jurys examens) 19h00 Lieu : MDJ	
Sam. 29	Stage départemental d'experts B. Bilicki + J.P. Lavorato 8h00 à 12h00 Lieu : Miribel				Séminaire des Référents Régionaux Yoseikan Budo Lieu : Salle de réunion FFKDA
Dim. 30		Séminaire clubs 9h30 + Stage arbitrage Combat 10h à 12h / 14h à 16h30 Lieu : à définir			

O C T O B R E

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Lun. 01	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 05				Entraînement Elite Kumité n°2 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 06				Stage Arbitrage 9h30 Coupe Kumité du Lyonnais 13h15 Lieu : MDJ	Stage National AMV Lieu : Jules Noël
Dim. 07		Stage Tai Chi Lieu : à définir			
Lun. 08	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Sam. 13		Coupe Kata M/C/J/S M/F Ind./Equ. 13h30 Lieu : à définir Formation Grades 1^{er} Dan Lieu : à définir			Open Adidas Combats M/C/J/S M/F Lieu : Coubertin
Dim. 14		Stage Arbitrage 9h00 + Coupe Kumité J/S M/F Ind/Equ. 13h30 Lieu : à définir			
Lun. 15	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 19			Formation des Grades (1^{er} dan) (Prof + Jurys examens) 19h00 Lieu : MDJ		

O C T O B R E

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 20					Coupe de France Combats Seniors Ind. et Equ. M/F Lieu : Coubertin
Dim. 21					
Lun. 22	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 26				Stage Kyokushinkai 19h00 Lieu : MDJ	
Sam. 27				Stage du CCRAK B. Bilicki et J. P. Peyruseigt Lieu : Voiron (38)	Coupe de France Karaté Light Contact Zone Nord M/F Lieu : I N J
Dim. 28				Stage Juges Kata 9h30 Coupe du Lyonnais Kata M/C/J/S 13h15 Lieu : MDJ	Coupe de France Karaté Plein Contact Zone Nord M/F Lieu : I N J Stage National de Krav Maga Lieu : Annexe Carpentier

NOVEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Jeu. 01	TOUSSAINT				
Sam. 03					Coupe de France Combats Juniors Ind. et Equ. M/F Lieu : Halle Carpentier
Dim. 04					Coupe de France Combats Espoirs Ind. M/F Lieu : Halle Carpentier
Ven. 09		A.G. Elective et Ordinaire Lieu : à définir		Entraînement Elite Kumité n°3 + Entraînement karaté Contact 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 10					Coupe de France Kata Ind. M/C/1/S & Equ. C/1/S M/F Lieu : Coubertin
Dim. 11					Coupe de France Combats Cadets Ind. M/F Lieu : Coubertin Stage Sportif Inter Disc. INJ
Lun. 12	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Mer. 14					Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann
Jeu. 15					
Ven. 16			Entraînement départemental N°1 19h00 Lieu: MDJ		Ent. des Nations Chpt Monde Lieu : Halle Carpentier Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann

NOVEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 17		Stage Kumité P/P/B 14h30 à 16h30 Lieu : à définir	Championnat Kumité Minimes 13h15 Coupe Kata Poussins 15h00 Lieu : MDJ		Stage International Krav Maga Lieu : Coubertin Entraînement des Nations Lieu : Halle Carpentier Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann
Dim. 18			Coupe Kata Benj. 8h00 Pup. 10h00 Championnat Kata J/S 13h15 Championnat Kata M/C 15h00 Lieu : MDJ	Coupe Kumité Dauphiné Savoie M/C/J/S Lieu : Dauphiné Savoie	Stage International Krav Maga Lieu : Coubertin Ent. des Nations Chpt Monde Lieu : Halle Carpentier Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann Stage International Kali-Escrima Lieu : Coubertin (Court n 3)
Lun. 19	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				Ent. des Nations Chpt Monde Lieu : Halle Carpentier Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann
Mar. 20					Ent. des Nations Chpt Monde Lieu : Halle Carpentier Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann
Mer. 21					Examen des Arbitres Mondiaux Lieu : Thomas Mann Championnats du Monde Karaté Lieu : Bercy
Jeu. 22					Championnats du Monde Karaté Lieu : Bercy

NOVEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Ven. 23					Championnats du Monde Karaté Lieu : Bercy
Sam. 24	Stage départemental multi ateliers 9h00 à 12h00 Lieu : Lagnieu				Championnats du Monde Karaté Lieu : Bercy
Dim. 25					Championnats du Monde Karaté Lieu : Bercy
Lun. 26	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				

DECEMBRE

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 01		Stage Kata P/P/B 14h30 à 16h30 Lieu : à définir			
Dim. 02		Stage Multi-Disciplines Lieu : à définir	Championnats Kumité Cad/Jun Jun. 8h00 - Cad. 10h00 Coupe kumité Poussins 14h00 Lieu : M.D.J.		
Lun. 03	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 07				Entraînement Elite Kumité n°4 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 08		Stage Kata + Coupe Kata P/P/B Sélective M/M Ind. 13h30 Lieu : à définir	Passages de Grades 1^{er} Dan 8 h 00 Toutes catégories d'âges Lieu : Gymnase Blondin Vaulx-en-Velin		Coupe de France Zone Nord Karaté Semi Contact B/M/C/J M/F Lieu : Lille
Dim. 09		Coupe Kumité P/P/B Sélective M/F Ind. 8h30 à 19h00 Lieu : à définir	Coupe de Noël Parcours enfants par équipes mixtes MP/P/P/B 13 h 15 Lieu : Vaulx-en-Velin		Coupe de France Zone Nord Karaté Contact : Karaté Jutsu M/F Lieu : Lille + Séminaire des Enseignants et Gradés Yoseikan Budo IDF Lieu : Jules Noël
Lun. 10	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 14					Passages de Grades Karaté Do 6^{ème} Dan - et + 50 ans Lieu : Salle Awazu

D E C E M B R E

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 15					Open de France Combats Cad./Jun. Ind. M/F Lieu : La Roche/Yon (Vendespace)
Dim. 16	Kata le matin : Stage Arbitrage + Chpt Ados./Adul. Ind./Equ. 8H00 à 12H00 Lieu : Lagnieu Kata l'A.M. : Coupe P/P/B Ind. & Sélectif 13h00 à 17h30 Lieu : Lagnieu				Coupe de France Combats Minimes Ind. M/F Lieu : La Roche/Yon (Vendespace) Examen 5^{ème} Dan Karaté Do Zone Sud Lieu : Pôle France Montpellier
Lun. 17	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 21				Passage de Grades + 40 ans 18h30 Lieu : MDJ	
Sam. 22				Passage de Grades 2° 3° 4° Dan Lieu : Roanne	Grand Stage Technique AMV Lieu : Halle Carpentier
Dim. 23		Passage de Grade 1° Dan Lieu : Roanne			
Mar. 25	NOËL				

J A N V I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Mar. 01	JOUR DE L'AN				
Sam. 05					Cérémonie des Vœux des Hauts Gradés Lieu : Cour Central Coubertin + Salle de réunion
Dim. 06					
Lun. 07	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 11				Entraînement Elite Kumité n°5 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 12		Stage Kata M/C/I/S 14h30 à 16h30 Lieu : à définir	Championnats Kumité Seniors 13h15 Lieu : MDJ		
Dim. 13	Matin : Stage Arbitrage + Chpt Kumité M/C/I/S Ind./Equ. 8h00 à 12h30 Lieu : Vonnas A.M. : Coupe Kumité P/P/B/ Ind. & Sélectif 13h00 à 17h30 Lieu : Vonnas	Championnat Kata M/C/I/S Sélectif M/F Ind. 8h30 à 11h30 + Championnat Kumité M/C Sélectif M/F Ind. + Championnat Kumité J/S 13h30 13h30 M/F Ind. Lieu : à définir	Championnats Kumité P/B Benjamins 8h30 - Pupilles 13 h 15 Lieu : MDJ		
Lun. 14	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Mer. 16					Paris Premier League Combats Lieu : Coubertin

J A N V I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Jeu. 17					Paris Premier League Combats Lieu : Coubertin
Ven. 18				Stage Formation Profs Karaté Défense Bernard Bilicki 19h00 Lieu : MDJ	Paris Premier League Combats Lieu : Coubertin
Sam. 19				Coupe Kata Elite P/P/B 13h15 Lieu : Vaulx-en-Velin Gymnase Blondin	Paris Premier League Combats Lieu : Coubertin Séminaire National des Enseignants Yoseikan Budo Lieu : Gymnase Didot Championnat de France Vo Tu Do Lieu : Gymnase La Plaine
Dim. 20				Karaté Contact Multi Disciplines 8h00 Lieu : MDJ	Paris Premier League Combats Lieu : Coubertin
Lun. 21	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 25			Entraînement départemental N°2 19h00 Lieu: MDJ		

J A N V I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 26		<p>Stage Kumité M/C/J/S 14h30 à 16h30 Lieu : à définir</p> <p>+ Formation Grades Lieu : à définir</p>			<p>Coupe de France Shito Ryu M/F Lieu : Blois</p> <p>Open de France Karaté Kyokushinkai M/F Lieu : Gymnase Léo Lagrange</p> <p>Coupe de France Karaté Light Contact Zone Sud M/F Lieu Toulon</p> <p>Assemblée Générale FFKDA Lieu : CNOSEF</p>
Dim. 27				<p>Coupe Kumité Elite Benj. 8h00 Pous. 11h00 Pup. 13h30 Lieu : MDJ</p>	<p>Coupe de France Shito Ryu M/F Lieu : Blois</p> <p>Open de France Karaté Kyokushinkai M/F Lieu : Gymnase Léo Lagrange</p> <p>Coupe de France Karaté Plein Contact Zone Sud M/F Lieu : Toulon</p>
Lun. 28	<p>Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel</p>				
Mar. 29					<p>Championnats de France UNSS Lieu : Lille</p>
Mar. 30					

F E V R I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Ven. 01			Formation des Grades 19h00 Candidats 1er Dan 19h00 Lieu : MDJ		
Sam. 02				Stage Arbitrage 9h30 + Chpt Kumité Seniors 13h15 Lieu : MDJ	Sélection Zone Nord AMV Lieu : Elisabeth
Dim. 03					
Lun. 04	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 08				Entraînement Elite Kumité n°6 + Entraînement karaté Contact 19h30 Lieu : MDJ	Stage International Hauts Gradés Wado Ryu Lieu : INJ Championnat d'Europe Cad.Jun. M/F Lieu : Konya (Turquie) Coupe de France Kata Combat Wado Ryu M/F Lieu : INJ

F E V R I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 09					<p>Championnat d'Europe Cad./Jun. M/F Lieu : Konya (Turquie)</p> <p>Coupe de France Kata Combats Wado Ryu M/F Lieu : INJ</p> <p>Coupe de France Shukokai M/F Lieu : Chartres</p> <p>Coupe de France Zone Sud Karaté Semi Contact B/M/C/J M/F Lieu : Marseille (Gym. Vitrolles)</p> <p>Stage International Krav Maga Lieu : Gym. Davuin (Porte Clignancourt)</p>
Dim. 10					<p>Championnat d'Europe Cad./Jun. M/F Lieu : Konya (Turquie)</p> <p>Coupe de France Kata Combats Wado Ryu Lieu : INJ</p> <p>Coupe de France Body Karaté M/F Lieu : INJ</p> <p>Coupe de France Zone Sud Karaté Semi Contact B/M/C/J M/F Lieu : Marseille</p> <p>Stage International Krav Maga Lieu : Gym. Davuin (Porte Clignancourt)</p>
Lun. 11	<p>Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel</p>				

F E V R I E R

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 16		Stage Tai Chi/Karaté Défense Lieu : à définir			Milon Cup Lieu : St Jean de Braye (Tbo)
Dim. 17				Coupe Kata Honneur Benj./Pup. 9h00 Pous. 11h00 Championnat Kata M/C/J/S 11h00 Lieu : Vaulx-en-Velin Gymnase Blondin	
Lun. 18	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Sam. 23				Championnat Kumité Juniors M/F Ind. et Equ. 8h30 + Coupe Kumité Honneur Pous. 11h00 Benj. 13h00 Pup. 15h00 Lieu : MDJ	Open National Jeunes de la Région Centre Lieu : TBO
Dim. 24			Championnat kumité Min. 8h30 Cad. et Espoirs 10h30 Lieu : MDJ		

M A R S

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 02					Coupe de France Karaté Kyokushinkai M/F Lieu : INJ
Dim. 03		Stage Arbitrage Lieu : à définir			Coupe de France Karaté Kyokushinkai M/F Lieu : INJ
Vend. 08				Commission féminines Journée de la femme 18h30 à 21h30 Lieu : MDJ	
Sam. 09				Open Inter Régions Pup./ Benj. Kata et kumité Open Inter Régions M/C/J/S Kumité Horaire à définir Lieu : MDJ	Coupe de France Goju-Ryu Kobudo M/F Lieu : Gymnase Elisabeth
Dim. 10				Open Inter Régions Pup./ Benj. Kata et kumité Open Inter Régions M/C/J/S Kumité Horaire à définir Lieu : MDJ	Coupe de France Goju-Ryu Kobudo M/F Lieu : Gymnase Elisabeth
Lun. 11	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 15				Entraînement Elite Kumité n°7 19h30 Lieu : MDJ Stage Expert B. Bilicki et D. Valéra 19h00 Lieu : Vaulx-en-Velin Palais des Sports	

M A R S

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 16					Coupe de France Kwan Ki Do Lieu : Chevigny-St Sauveur et Coupe de France Shorinji Kempo M/F Lieu : Elisabeth Championnat de France Karaté Contact/Karaté Jutsu M/F Lieu : Vaulx-en-Velin Championnat de France AMV C/J/S - M/F Lieu : Halle Carpentier
Dim. 17		Passage de Grades 1^{er} Dan Lieu : St Etienne		Compétition Arts Martiaux Chinois 8h00 Lieu : MDJ	Championnat de France Karaté Semi Contact B/M/C/J - M/F Lieu : Vaulx-en-Velin Championnat de France AMV C/J/S - M/F Lieu : Halle Carpentier
Lun. 18	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Jeu. 21					Championnat de France Police M/F Lieu : Vichy
Ven. 22				Formation Karaté Défense 19h00 Lieu : MDJ	
Sam. 23			Passages de Grades 1^{er} Dan 8 h 00 Toutes catégories d'âges Lieu : Gymnase Blondin Vaulx-en-Velin		Championnat de France Combats Seniors 2^e Div. Ind. M/F Lieu : Coubertin Coupe de France Nihon Tai Jitsu Lieu : Gymnase la Plaine

LIGUE DU LYONNAIS DE KARATE



M A R S

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Dim. 24			Trophée du Conseil Général Kata P/P/B et Minimes 8h00 Combiné Kata Kumité J/S et Vétérants 10h00 Lieu : M.D.J.		Championnat de France Combats Seniors 2^e Div. Equ. M/F Lieu : Coubertin Coupe de France Nihon Tai Jitsu Lieu : Gymnase la Plaine Championnat de France AMV C/I/S - M/F Lieu : à préciser
Lun. 25	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 29			Entraînement départemental N°3 19h00 Lieu: MDJ		
Sam. 30					Coupe de France Kata P/B - M/F Lieu : INJ Championnat de France Yoseikan Budo M/F Lieu : Ceyrat à Clermont Ferrand Stage à prévoir Lieu : Gymnase Didot en réserve
Dim. 31					Coupe de France Combiné Kata - Combats Ind. + Equ. M/F Lieu : INJ Championnat de France Yoseikan Budo M/F Lieu : Ceyrat à Clermont Ferrand Stage à prévoir Lieu : Gymnase Didot en réserve

A V R I L

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Lun. 01	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 05				Entraînement Elite Kunité n°8 + Entraînement karaté Contact 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 06					Championnat de France Combats Seniors 1^{ère} Div. Ind. M/F Lieu : Palais des Sports Toulon Coupe de France AMV Enfants Lieu : Pontoise
Dim. 07				Combiné Rhône-Alpes du Crédit Mutuel M/C/J 8h30 Lieu : MDJ	Championnat de France Combats Seniors 1^{ère} Div. Equ. M/F Lieu : Palais des Sports Toulon Coupe de France AMV Enfants Lieu : Pontoise
Lun. 08	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 12				Formation des Grades Candidats et Professeurs 19h00 Lieu : MDJ	

A V R I L

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 13					Championnat de France Kata Ind. M/C/I/S - M/F Lieu : INJ Coupe de France Karaté Plein Contact M/F Lieu : Coubertin
Dim. 14	Challenge des Dombes Kunité TC 9h00 à 17h00 Lieu : Montceaux			Regroupement H.N. I.R. n° 6 8h30 Lieu : MDJ	Championnat de France Kata Equ. C/I/S - M/F Lieu : INJ Coupe de France Karaté Light Contact M/F Lieu : Coubertin
Lun. 15	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 19			Formation des Grades (1^{er} Dan) Prof + Jurys examens 19h00 Lieu : MDJ		
Sam. 20					Championnat de France Juniors Ind. et Equ. M/F Lieu : Saint Quentin Coupe de France Taïjitsu Lieu : INJ
Dim. 21					
Ven. 26					Examen 5^{ème} Dan Karaté Do Zone Nord Lieu : Gymnase Jules Noël
Sam. 27					Championnat de France Combats Minimes M/F Lieu : Toulouse
Dim. 28					Championnat de France Combats Minimes M/F Lieu : Toulouse

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 04				Open Kyokushinkai 8h00 Lieu : MDJ	Championnat de France des Ligues Lieu : Evreux
Dim. 05					Championnat de France des Vétérans Lieu : Evreux
Jeu. 09	ASCENSION				
Sam. 11		Formation des Grades Lieu : Montbrison			Coupe de France Combats Pupilles M/F Lieu : INJ Open Kata ASPPT Karaté Orléans Lieu : TBO Championnat d'Europe Seniors M/F Lieu : Budapest Stage International Krav Maga Lieu : Coubertin (Court n 3)
Dim. 12					Coupe de France Combats Pupilles M/F Lieu : INJ Championnat d'Europe Seniors M/F Lieu : Budapest Stage International Krav Maga Lieu : Coubertin (Court n 3) Examen 5 ^{ème} Dan Karaté Do Zone Sud Lieu : Pôle France Montpellier
Lun. 13	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				



	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Ven. 17				Entraînement Elite Kumité n°9 Examen d'Arbitres Kumité + juge Ligue et Départements Coupe de ligue Corpo 19h30 Lieu : MDJ	
Sam. 18					Championnat de France Cadet Ind. Lieu : Clermont Ferrand Coupe de France Gen Budo M/F Lieu : Léo Lagrange Coupe de France Gen Budo M/F Lieu : Léo Lagrange Open Semi Contact Inter Disciplines M/F Lieu : INJ Coupe de France Vo Co Truyen Lieu : Coubertin
Dim. 19					Coupe de France Enfants Vovinam Lieu : Coubertin Coupe de France Gen Budo M/F Lieu : Léo Lagrange Coupe de France Gen Budo Lieu : Léo Lagrange Open Contact Inter Disciplines M/F Lieu : INJ Championnat de France Espoirs Ind. Lieu : Clermont Ferrand Coupe de France de Kali-Escrima Lieu : Coubertin (Court n 3)



	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Lun. 20	PENTECÔTE				
Mar. 21	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Sam. 25	Stage département 9h00 à 12h00 Lieu : Loyettes				Coupe de France Combats Benjamins M/F Lieu : Halle carpentier Coupe de France Uechi-Ryu M/F Lieu : Didot
Dim. 26					Coupe de France Combats Benjamins M/F Lieu : Halle carpentier Coupe de France Uechi-Ryu M/F Lieu : Didot
Lun. 27	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 31			Passage de Grades 1er Dan + 40 ans 18h30 Lieu : MDJ		

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Sam. 01			Passages de Grades 1^{er} Dan 08h00 Lieu : Vaulx-en-Velin Gymnase Blondin		Coupe de France Zone Nord M/C/J - M/F Lieu : Reims Coupe de France Zone Sud M/C/J - M/F Lieu : Nîmes
Dim. 02					Coupe de France Zone Nord M/C/J - M/F Lieu : Reims Coupe de France Zone Sud M/C/J - M/F Lieu : Nîmes
Lun. 03	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 07					Passage de Grades Karaté Do 6^e Dan des 50 et + 50 ans Lieu : salle Awazu
Sam. 08					Coupe de France Corpo Combats Lieu : Halle Carpentier
Dim. 09		Fête du Karaté Lieu : à définir			Coupe de France Corpo Kata Lieu : Halle Carpentier Compétition AMV Trophée Maître Phu Lieu : Avignon
Lun. 10	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Sam. 15					Coupe Internationale Le Hetet Cup Lieu : Carcassonne
Dim. 16					

	AIN	LOIRE	RHÔNE	LIGUE + I.R.	NATIONAL
Lun. 17	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				
Ven. 21				Passage de Grades 2, 3, 4^{ème} dan + 40 ans 18h30 Lieu : MDJ	
Sam. 22				Passage de Grades 2, 3, 4^{ème} dan 8h00 Lieu : MDJ	
Dim. 23		Passage de Grades 1^{er} Dan Lieu : Montbrison		Passage de Grades I.R. 8h00 Lieu : MDJ	
Lun. 24	Formation des enseignants et CN 19h00 à 21h00 Lieu : Miribel				

Merc. 3 au Dim. 7 Juillet					Championnats du Monde Vovinam VVD Lieu : Coubertin

ADRESSES UTILES

- MAISON DU JUDO 12 rue Saint Théodore - 69003 LYON
- GYMNASSE A. BLONDIN..... 1 rue M. de Robespierre - 69120 VAULX-EN-VELIN
- COUBERTIN 82 avenue Georges Laffont - 75016 PARIS
- HALLE CARPENTIER..... 81 boulevard Masséna - 75013 PARIS
- ELISABETH 7/15 rue Paul Appell - 75014 PARIS
- INJ 21 avenue de la Porte de Châtillon - 75014 PARIS
- LÉO LAGRANGE 60 boulevard Poniatowski - 75012 PARIS

Réglementation des coachs

Dans le cadre de l'organisation des compétitions de la ligue du Lyonnais de karaté, le Comité Directeur, sur proposition du Directeur Technique de Ligue et après accord de la Direction Technique Nationale décide :

1. Pour toutes les compétitions kumité organisées par la Ligue du Lyonnais, de la catégorie « poussins » à la catégorie « seniors », en individuels comme en équipes, il est défini un statut de coach dont les droits et devoirs sont détaillés ci-dessous.
2. Le public devra se trouver uniquement dans les tribunes supérieures de la Maison du Judo ou dans les gradins du Gymnase Blondin. Seuls les compétiteurs, leurs coachs et professeurs pourront prendre place dans les tribunes inférieures de la Maison du Judo ou dans la salle de sport pour le gymnase Blondin.
3. Le nombre de coachs par club sera laissé à l'appréciation des organisateurs en fonction du nombre de compétiteurs du club.
4. Les professeurs et coachs devront être clairement identifiés par une carte d'accréditation délivrée par les organisateurs de la compétition en échange de leur passeport sportif à jour du timbre de licence de l'année en cours.
5. La présence d'un coach au bord de l'aire de compétition sera autorisée.
6. Le coach sera assis au bord de l'aire de compétition sur une chaise, d'où il ne pourra se lever qu'à la fin du combat.
7. Le coach devra porter un survêtement ou une tenue de son club et sa carte d'accréditation visible autour du cou.
8. Le coach ne pourra oeuvrer que s'il est assis au bord du tapis sur lequel son élève combat. Il ne pourra pas de ce fait, coacher un autre compétiteur ou coacher depuis les tribunes inférieures.
9. Le coach devra avoir une attitude irréprochable à l'égard de tous les acteurs de la compétition et tout particulièrement à l'égard du corps arbitral.
10. Le coach ne pourra en aucun cas crier pour encourager son compétiteur, mais devra s'adresser à lui discrètement sans élever la voix.
11. Le coach ne pourra en aucun cas critiquer ou remettre en cause le jugement des arbitres. Néanmoins, il pourra interpeller le responsable de l'arbitrage dans le cas d'une erreur administrative. Cette intervention devra se faire discrètement et sans se lever de la chaise. En aucun cas, un coach pourra se permettre de monter sur l'aire de compétition.
12. En cas de manquement de la part d'un coach à ses fonctions, le responsable de la compétition pourra reconduire ce dernier dans les tribunes du public. Ce coach s'exposera également à des sanctions disciplinaires.

Réglementation des coachs

DEMANDE D'AUTORISATION DE COACHING

Intitulé de la compétition :

Date de la compétition :

Je soussigné(e),professeur, entraîneur, accompagnateur (1)
du club
demande à bénéficier de l'accès au bord des aires de compétitions.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement lié à cette demande et adhère entièrement à celui-ci. De ce fait, je reconnais être conscient que dans le cas où je ne respecterai pas le dit règlement, je m'expose à toutes les sanctions prévues par ce dernier.

Fait à, le

.....Signature du coach
Signature du représentant légal du club

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

DEMANDE D'AUTORISATION DE COACHING

Intitulé de la compétition :

Date de la compétition :

Je soussigné(e),professeur, entraîneur, accompagnateur (1)
du club
demande à bénéficier de l'accès au bord des aires de compétitions.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement lié à cette demande et adhère entièrement à celui-ci. De ce fait, je reconnais être conscient que dans le cas où je ne respecterai pas le dit règlement, je m'expose à toutes les sanctions prévues par ce dernier.

Fait à, le

Signature du coach

Signature du représentant légal du club

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.



Forfaits pour championnats de France

Le nombre de qualifiés pour les compétitions nationales est indiqué dans le document « Règlements des compétitions et d'arbitrage 2012/2013 ».

La prise en charge du premier de chaque catégorie (Minimes à séniors) est gérée directement par la Fédération. Les clubs doivent directement faire la demande de remboursement auprès de la Fédération.

Néanmoins, la Ligue de Lyonnais continue à oeuvrer dans l'aide à l'accompagnement de ses représentants en prenant en charge la plupart des deuxièmes. Le détail de ces prises en charge sera arrêté lors du premier Comité Directeur du mois de septembre.

Entraînements Karaté Contact

Des entraînements Karaté Contact sont organisés par la Ligue.

- **Responsable du Karaté Contact**

Joseph LECHAR
Tél. 06 09 10 79 08

- **Lieu**

Maison du Judo
de 19h00 à 20h30

- **Dates**

- **Vendredi 9 novembre 2012 - MDJ**
- **Vendredi 8 février 2013 - MDJ**

Commission sportive

Vous trouverez en page centrale de ce fascicule la feuille d'inscription vous permettant d'inscrire vos compétiteurs. Vous pouvez **télécharger** cette feuille d'inscription sur le site Internet de la ligue du lyonnais : <http://www.ffkama.fr/lyonnais>

Vos inscriptions doivent être transmises impérativement sous format Excel par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@ffklyonnais.com (avec accusé de réception si vous le souhaitez).

Vous trouverez sur le site le **calendrier sportif**, le lieu et les horaires des compétitions, et après chaque compétition, les résultats ainsi que les compétiteurs qualifiés pour les compétitions de l'échelon supérieur.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

- Les feuilles d'inscriptions correctement renseignées devront nous parvenir au plus tard le lundi précédant la compétition. Aucune inscription ne sera traitée passé ce délai. Nous vous rappelons qu'il est impératif de saisir le numéro de licence sur la feuille d'inscription. En cas de problème, le club sera informé directement par le secrétariat de la ligue de la non prise en compte de l'inscription et des motifs du rejet. **Il n'y aura aucune dérogation.**
- Les compétiteurs devront se présenter le jour de la compétition munis de leur passeport sportif en règle et d'une **pièce d'identité française obligatoire s'il s'agit d'un championnat.**
- Avant l'envoi des feuilles d'inscriptions, les professeurs ou responsables de clubs devront vérifier les passeports et reporter cette information en cochant la case correspondante à cette vérification sur la feuille d'inscription. **Il est de la responsabilité des professeurs et des présidents de clubs de vérifier que leurs compétiteurs mineurs soient en possession d'une autorisation parentale lors des compétitions et que lors d'un championnat tous les compétiteurs présentent une pièce d'identité française.**
- Le passeport sportif sera revêtu du tampon de la commission sportive lors de sa première présentation afin d'alléger les contrôles ultérieurs.
- **Les compétitions démarreront ¼ d'heure après l'heure indiquée sur le calendrier sportif.**
- **Contrôle et confirmation des inscriptions ¼ d'heure avant l'heure indiquée sur le calendrier, clôture et tirage au sort ¼ d'heure après.**

Attention **deux timbres de licence** sont exigés pour participer aux compétitions.

Ces modalités d'inscription sont appelées à être modifiées dès la mise en place du nouveau logiciel fédéral. Le nouveau mode opératoire sera communiqué aux clubs avant la mise en œuvre de ce logiciel.

Eric NUGUES
Directeur sportif

Michel BARBA
Responsable de la commission

FEUILLE D'INSCRIPTION AUX CO

DATE :

DATE DE LA COMPETITION :

COMPETITION :

CLUB :

Vérification impérative des passeports avant envoi de la feuille (cocher la case correspondante à

Le jour de la compétition, contrôle et confirmation des inscriptions 1/4 d'heure a

N°	1		2		3		4	
	MINI POUSSINS		POUSSINS		PUPILLES		BENJAMINS	
			6-7 ans		8-9 ans		10-11 ans	
	après 07		05-06		03-04		01-02	
	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.
1	-20 kg	-20 kg	-20 kg	-20 kg	-25 kg	-25 kg	-30 kg	-30 kg
2	-25 kg	-25 kg	-25 kg	-25 kg	-30 kg	-30 kg	-35 kg	-35 kg
3	-30 kg	-30 kg	-30 kg	-30 kg	-35 kg	-35 kg	-40 kg	-40 kg
4	-35 kg	-35 kg	-35 kg	-35 kg	-40 kg	-40 kg	-45 kg	-45 kg
5	-40 kg	+35 kg	-40 kg	-40 kg	-45 kg	-45 kg	-50 kg	-50 kg
6	+40 kg	-	-45 kg	+40 kg	-50 kg	+45 kg	-55 kg	+50 kg
7	-	-	+45 kg	-	+50 kg	-	+55kg	-

N°	5		6		7		8		9	
	MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		ESPOIRS	
	12-13 ans		14-15 ans		16-17 ans		18 ans et +		18-20 ans	
	99-00		97-98		95-96		94 et avant		92-93-94	
	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.
1	-40 kg	-40 kg	-52 kg	-47 kg	-55 kg	-48 kg	-60 kg	-50 kg	-68 kg	-53 kg
2	-45 kg	-45 kg	-57 kg	-54 kg	-61 kg	-53 kg	-67 kg	-55 kg	-78 kg	-60 kg
3	-50 kg	-50 kg	-63 kg	+54 kg	-68 kg	-59 kg	-75 kg	-61 kg	+78 kg	+60 kg
4	-55 kg	-55 kg	-70 kg	-	-76 kg	+59 kg	-84 kg	-68 kg	-	-
5	-60 kg	+55 kg	+70 kg	-	+76 kg	-	+84 kg	+68 kg	-	-
6	-65 kg	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	+65 kg	-	-	-	-	-	-	-	-	-

N°	Prénom
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

Feuille d'inscription à retourner à contact@ffklyonnais.com

Date limite des inscriptions le lundi précédant la compétition

Afin d'éviter d'avoir à ressaisir toutes les informations nous demandons aux clubs de nous faire parvenir les
format (EXCEL)

il est de plus impératif de **saisir le numéro de licence.**

Tous les documents qui ne comporteront pas le numéro de licence ainsi que les documents manuscrits

Directives sportives fédérales *Saison 2012/2013*

Comme chaque année, vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives à l'organisation des manifestations sportives pour la saison 2012/2013.

Concernant les qualifications pour les Coupes de France Kata et combats des catégories Pupilles et Benjamins, la ligue du Lyonnais organisera comme la saison passée, deux compétitions régionales :

- **Une première coupe dite « Elite »** permettra la qualification des deux finalistes (en combat) ou des quatre médaillés (en kata) pour la Coupe de France.
- **Une seconde coupe dite « Honneur »** à laquelle ne pourront pas participer les qualifiés de la première coupe et qui permettra aux finalistes (en combat et en kata) d'être également qualifiés pour les Coupes de France.

Par ailleurs, le Championnat de France par équipes combat, concernant les catégories des seniors hommes et des seniors femmes, sera à nouveau divisé en deux tournois distincts.

- **Le Championnat de France 2^{ème} Division** qui regroupera dans un tableau traditionnel les équipes qualifiées au championnat de France par les compétitions de Ligue. Les équipes déjà qualifiées dans le championnat de France 1^{ère} Division ne participeront pas à ces qualifications. Les finalistes du Championnat de France 2^{ème} Division seront qualifiés pour le championnat de France 1^{ère} Division.
- **Le Championnat de France 1^{ère} Division** des clubs qui fera se rencontrer les meilleures équipes en deux poules de cinq équipes pour les hommes et deux poules de quatre équipes pour les femmes. Dans ce tournoi, les deux premières équipes de chaque poule accéderont à la finale. Les derniers de chaque poule du Championnat de France 1^{ère} Division seront rétrogradés la saison suivante dans le Championnat de France 2^{ème} Division.

En kata, les compétitions par équipes seront à nouveau organisées dans les catégories suivantes :

- **Seniors Hommes et Seniors femmes,**
- **Cadets/juniors Hommes et Cadettes/juniors Femmes,**
- **Benjamins/minimes Hommes et Benjamines/minimes Femmes.**

Les clubs pourront engager une ou plusieurs équipes dans les compétitions départementales et régionales.

La réalisation des bunkais est réservée au plan national pour les finales et les 3^{èmes} places.

Directives sportives fédérales *Saison 2012/2013*

En benjamins, les compétiteurs ne pourront exécuter un kata supérieur que lors de la finale, et ce, jusqu'au niveau interrégional. Le règlement est identique pour la catégorie minime jusqu'au niveau régional.

Les compétitions interrégionales se dérouleront cette année sous la forme d'un Open Inter Régions. Cet Open concernera toutes les catégories (Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors) pour la compétition combats et uniquement les catégories Pupilles et Benjamins pour la compétition Kata.

Les médaillés de ces compétitions seront qualifiés pour les Coupes et Championnats de France correspondants.

Mais contrairement à l'année passée, elles seront ouvertes à tous les pratiquants susceptibles de se qualifier pour les phases finales des Championnats de France.

Le **Championnat de France des Espoirs**, créé la saison dernière sur la base des catégories de poids des Seniors, est maintenu. A l'échelon de la ligue, c'est de nouveau une Coupe qui sera organisée, donc ouverte aux étrangers et non sélective au Championnat de France. Il n'y aura pas de Coupes Départementales.

Comme la saison dernière, la participation aux championnats départementaux Kata pour les catégories Minimes, Cadets, Juniors et Seniors est obligatoire pour participer au Championnat de Ligue Kata.

Dans le cadre de l'organisation des compétitions de la ligue du Lyonnais de karaté, le Comité Directeur, sur proposition du Directeur Technique de Ligue et après accord de la Direction Technique Nationale conserve le principe de la présence des coachs pour toutes les compétitions « kumité » de Ligue.

Nous vous invitons à lire très attentivement le règlement relatif à cette expérimentation et à remplir la demande officielle permettant aux enseignants de coacher leurs élèves. Vous trouverez tous les documents nécessaires sur le site de la Ligue.

Pour plus de précisions concernant la réglementation des compétitions et des règles d'arbitrage, vous pouvez télécharger le document approprié sur le site de la Fédération.

Le Directeur de Ligue
François Walter

Catégories d'Âges et de Poids Saison 2012/2013

I - CATÉGORIES D'ÂGES

MINI POUSSINS	nés après 2006	ÉQUIPES "CADETS"	97 - 98
POUSSINS05 - 06	ÉQUIPES "JUNIORS"	95 - 96
PUPILLES03 - 034	ÉQUIPES "SENIORS"	94 et avant
BENJAMINS01 - 02	ÉQUIPES "ESPOIRS"	92 - 93 - 94
MINIMES99 - 00		
CADETS97 - 98		
JUNIORS95 - 96		
SENIORS94 et avant		
ESPOIRS92 - 93 - 94		

II - CATÉGORIES DE POIDS

	MINI POUSSINS	POUSSINS	PUPILLES	BENJAMINS
FEMININES	-20 kg*	20 kg*	20 kg*	25 kg*
	-25 kg	-25 kg	-25 kg	-30 kg
	-30 kg	-30 kg	-30 kg	-35 kg
	-35 kg	-35 kg	-35 kg	-40 kg
	35 et +	-40 kg	-40 kg	-45 kg
		40 et +	-45 kg	-50 kg
			45 et +	50 et +
	MINI POUSSINS	POUSSINS	PUPILLES	BENJAMINS
MASCULINS	-20 kg*	20 kg*	20 kg*	25 kg*
	-25 kg	-25 kg	-25 kg	-30 kg
	-30 kg	-30 kg	-30 kg	-35 kg
	-35 kg	-35 kg	-35 kg	-40 kg
	-40 kg	-40 kg	-40 kg	-45 kg
	40 et +	-45 kg	-45 kg	-50 kg
		45 et +	-50 kg	-55 kg
		50 et +	55 et +	

* : poids minimum

FEMINIENS	MINIMES	CADETTES	JUNIORS	SENIORS	ESPOIRS
	-40 kg	-47 kg	-48 kg	-50 kg	-53 kg
	-45 kg	-54 kg	-53 kg	-55 kg	-60 kg
	-50 kg	54 et +	-59 kg	-61 kg	+60 kg
	-55 kg		59 et +	-68 kg	
	55 et +			68 et +	
MASCULINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS	ESPOIRS
	-40 kg	-52 kg	-55 kg	-60 kg	-68 kg
	-45 kg	-57 kg	-61 kg	-67 kg	-78 kg
	-50 kg	-63 kg	-68 kg	-75 kg	+78 kg
	-55 kg	-70 kg	-76 kg	-84 kg	
	-60 kg	70 et +	76 et +	84 et +	
-65 kg					
65 et +					

III - CATÉGORIES D'ÂGES ET DE POIDS DES VÉTÉRANS

FEMINIENS	VÉTÉRANS 1 35-45 ans	VÉTÉRANS 2 46-55 ans	VÉTÉRANS 3 56-65 ans	VÉTÉRANS 4 65 ans et plus
	nés entre 1967 et 1977	nés entre 1957 et 1966	nés entre 1947 et 1956	nés avant 1947
	-55 kg	-55 kg	-55 kg	-55 kg
	-61 kg	-61 kg	-61 kg	-61 kg
	-68 kg	-68 kg	-68 kg	-68 kg
68 et +	68 et +	68 et +	68 et +	
MASCULINS	VÉTÉRANS 1 35-45 ans	VÉTÉRANS 2 46-55 ans	VÉTÉRANS 3 56-65 ans	VÉTÉRANS 4 65 ans et plus
	nés entre 1967 et 1977	nés entre 1957 et 1966	nés entre 1947 et 1956	nés avant 1947
	-67 kg	-67 kg	-67 kg	-67 kg
	-75 kg	-75 kg	-75 kg	-75 kg
	-84 kg	-84 kg	-84 kg	-84 kg
84 et +	84 et +	84 et +	84 et +	

Entraînements de Ligue Kumité (masc. et fém.)

- **Responsable du Haut Niveau**

Stéphane GOTHUEY
Tél. 06 78 37 75 27

- **Adjoint**

Sebastien VIOLA
TÉL 06 09 82 13 20

- **Lieu**

Maison du Judo
12, rue Saint-Théodore
69003 LYON
de 19h30 à 21h00

- **Dates**

- **Vendredi 21 septembre 2012 - Maison du Judo**
- **Vendredi 5 octobre 2012 - Maison du Judo**
- **Vendredi 9 novembre 2012 - Maison du Judo**
- **Vendredi 7 décembre 2012 - Maison du Judo**
- **Vendredi 11 janvier 2013 - Maison du Judo**
- **Vendredi 8 février 2013 - Maison du Judo**
- **Vendredi 15 mars 2013 - Maison du Judo**
- **Vendredi 8 avril 2013 - Maison du Judo**
- **Vendredi 17 mai 2013 - Maison du Judo**

Les entraînements de Ligue s'adressent aux compétiteurs de la Ligue du Lyonnais à partir des catégories minimales, sélectionnés et convoqués par le responsable du haut niveau. Les entraînements sont obligatoires pour les membres de l'équipe de Ligue.

Formation continue des professeurs

- **Lieux**

- **Maison du Judo**

- 12 rue Saint-Théodore
69003 LYON
de 19h30 à 21h00

- **Gymnase Antoine Blondin**

- 1 rue Maximilien de Robespierre
69120 VAULX-EN-VELIN

- **Dates**

- **Vendredi 28 septembre 2012**

- Formation des grades Bernard BILICKI
(Profs + Jurys d'examens)..... 19h00 - Maison du Judo

- **Samedi 6 octobre 2012**

- Stage d'arbitrage Kumité 9h00 - Maison du Judo

- **Vendredi 26 octobre 2012**

- Stage Kyokushiukai 19h00 - Maison du Judo

- **Samedi 27 octobre 2012**

- Stage CCRACK B. BILICKI et J.P. PEYRUSEIGT 9h00 - 38 VOIRON

- **Dimanche 28 octobre 2012**

- Stage Juges Kata 9h00 - Maison du Judo

- **Vendredi 18 janvier 2013**

- Formation Profs et Karaté Défense Bernard BILICKI 19h00 - Maison du Judo

- **Samedi 02 février 2013**

- Stage d'arbitrage Kumité 9h00 - Maison du Judo

- **Vendredi 15 mars 2013**

- Stage Experts Bernard BILICKI et Dominique VALERA 19h00 - Vaulx-en Velin

- **Vendredi 22 mars 2013**

- Formation Karaté Défense 19h00 - Maison du Judo

- **Vendredi 12 avril 2013**

- Formation des grades Bernard BILICKI
(Candidats + Profs)..... 19h00 - Maison du Judo

École de formation des Cadres Saison 2012/2013

Formation et recyclage pédagogique des enseignants

- **Direction**

Christian BOUILLARD

Tél. 06 14 59 54 32

christianbouillard@hotmail.com

PRÉPARATION AUX DIPLÔMES FÉDÉRAUX DIF ET DAF ET AU DIPLÔME PROFESSIONNEL CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE)

Une formation «découverte de l'enseignement» est prévu le 25 mai 2013 à l'issue de laquelle sera délivrée une Attestation Fédérale d'Assistant (AFA).

Compte-tenu du faible nombre de demande, cette saison la formation DAF n'est pas planifiée.

Attention, pour toutes ces formations, les places sont limitées, inscrivez-vous à l'avance.

- **Lieu**

Siège du comité de l'Ain : Gymnase « La Chanal » - 375, grande rue - 01700 MIRIBEL

- **N.B.** : L'ordre des séances pourra être changé en fonction de divers impératifs.

Dates de la formation DIF

- Samedi 15 septembre 2012
- Samedi 29 septembre 2012
- Samedi 13 octobre 2012
- Samedi 27 octobre 2012
- Samedi 10 novembre 2012
- Samedi 15 décembre 2012
- Samedi 12 janvier 2013
- Samedi 2 février 2013
- Samedi 3 février 2013

**Délibération du jury plénier
et annonce des résultats à l'issue
de cette dernière journée.**

Dates de la formation CQP

- Samedi 16 mars 2013 : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche 17 mars 2013 : 8h-12h30
- Samedi 23 mars 2013 : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche 24 mars 2013 : 8h-12h30
- Samedi 30 mars 2013 : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche 25 mars 2012 : 8h-12h30
- Samedi 6 avril 2013 : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche 7 avril 2012 : 8h-12h30
- Samedi 13 avril 2012 : 8h-12h / 13h30-17h30

**Cette dernière journée est réservée aux épreuves
de certification.**

Le Certificat de Qualification Professionnel (CQP) : le nouveau diplôme d'enseignement de karaté

Ce diplôme adapté aux profils de la plus grande majorité des enseignants de la fédération permet l'enseignement du karaté et des disciplines associées contre rémunération sous conditions :

la supervision d'un diplômé de niveau IV (BEES1), sans être forcément licencié au sein du même club, ce référent aura un rôle d'accompagnateur périodique.

le titulaire du CQP pourra intervenir pour un maximum de 300 heures par an.

Le CQP peut s'obtenir selon les 3 voies suivantes :

- En formation en UC en 165h (pour tous) ou en 50h (réservé au DIF),
- En examen « sec »,
- Par le biais de la VAE.

Cette saison, le centre de formation de la ligue du Lyonnais propose une formation de 50 heures réservée aux titulaires du DIF.

Pré-requis à l'entrée en formation : PSC1 (ou équivalent), certificat médical, 18 ans et 1^{er} dan minimum.

Référentiel de certification du CQP. Unités Capitalisables :

- UC1 : Être capable de concevoir un projet d'enseignement,
- UC2 : Être capable de mettre en œuvre un projet d'enseignement (DIF exempté),
- UC3 : Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Attention : la formation est limitée à 25 places et se déroulera sur 5 week-ends en mars et avril 2012. Adresser rapidement vos candidatures par mail à Christian BOUILLARD.

Pour tous renseignements concernant cette nouvelle formation, vous pouvez le contacter au 06 14 59 54 32.

Les candidats au D.I.F et au C.Q.P. peuvent demander à leur employeur, le financement de leur formation par l'organisme collecteur de la formation professionnelle.

Pour les renseignements liés à ce sujet, vous pouvez contacter Valérie WALTER, chargée de la gestion administrative, au 06 82 26 16 19.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 69 11 070 69 auprès du Préfet de région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Commission d'Organisation Régionale des Grades

1 - Introduction

Il est impératif pour la saison 2012/2013 que toutes les candidatures soient préalablement contrôlées par le professeur du club et que celui-ci les centralise avant de les envoyer à la Ligue.

Il est impératif que la feuille correspondant au grade demandé et figurant dans le passeport sportif soit correctement remplie (**photo, signature du candidat**). Cela évitera les tracasseries administratives et ne retardera pas l'envoi des passeports à la fédération.

La C.O.R.G. rappelle que toutes les candidatures doivent être envoyées 30 jours avant la date de l'examen avec le dossier complet (cachet de la poste faisant foi). En cas d'envoi tardif, les dossiers sont automatiquement inscrits à la session suivante sous réserve que celle-ci soit de la même saison.

Compétences respectives des commissions

La C.O.R.G. est compétente pour les passages 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan.

Les commissions départementales sont compétentes pour les passages de 1^{er} Dan, à condition que celles-ci affichent un minimum de 15 candidats (tous âges confondus).

La C.O. I. R.G. est compétente pour les passages du 4^{ème} et 5^{ème} Dan.

2 - Formation et Examen

La liste des jurys de grades du 1^{er} au 3^{ème} Dan pour la saison 2012/2013 sera établie à la suite du 1^{er} stage de formation le **28 septembre 2012**. Les personnes intéressées par la fonction de juge de grades devront obligatoirement suivre cette formation.

Formation Jurys, Professeurs et Candidats

- **28 septembre 2012** – uniquement jurys et professeurs – MDJ

Examen

Se reporter aux dates indiquées dans le calendrier sportif.

3 - Nouveautés

- Pour les examens organisés par les Comités Départementaux, les dossiers de candidatures devront parvenir au siège du Comité Départemental.
- Il n'y a plus de test compétition pour les passages de grades pour les candidats choisissant la voie compétition. Ceux-ci peuvent comptabiliser des Victoires lors des compétitions officielles organisées par les instances fédérales (Comité, Ligue, Inter-région, Fédération).
Ils peuvent comptabiliser 4 victoires consécutives dans la même compétition hors repêchage.
La comptabilisation ne peut commencer que lorsque le candidat a participé aux épreuves techniques.

Dans le cas où il ne marque pas ses 4 victoires consécutives, il doit comptabiliser 10 victoires dans différentes compétitions officielles.

Pour bénéficier de ses victoires, le candidat doit veiller au report sur le passeport sportif.

VALABLE pour les COMBATS et KATA pour les 1^{er} et 2^{ème} DAN.

Commission d'Organisation Régionale des Grades

L'Authentification

- Le président du Comité ou son représentant/Le président de LIGUE ou son représentant.

4 - Dossier de candidature

Les candidats doivent se présenter dans le ressort géographique (**département, ligue ou inter-régions**) dans lequel ils sont licenciés ou, à défaut, dans celui où ils ont fixé leur domicile principal. Les candidats doivent faire parvenir un dossier d'inscription 30 jours francs avant la date d'examen fixée par la commission des dan et grades compétente.

Rappel

Pour se présenter à l'**examen du 1^{er} Dan**, il est impératif de posséder 3 timbres de licence dont celui de la saison en cours (être âgé de 14 ans au jour de l'examen).

Pour l'**examen du 2^{ème} Dan**, 2 timbres supplémentaires après l'obtention du 1^{er} Dan dont celui de l'année en cours (être âgé de 18 ans).

Pour l'**examen du 3^{ème} Dan**, 3 timbres supplémentaires après l'obtention du 2^{ème} Dan dont celui de l'année en cours (être âgé de 21 ans).

Pour l'**examen du 4^{ème} Dan**, 4 timbres supplémentaires après l'obtention du 3^{ème} Dan dont celui de l'année en cours (être âgé de 21 ans).

Le dossier de candidature doit être conforme au dossier de candidature type établi par le bureau de la C.S.D.G.E. Le dossier de candidature fourni par la F.F.K.d.a. territorialement compétente doit comprendre :

- un formulaire d'inscription rempli lisiblement,
- une photo d'identité,
- une autorisation parentale pour le pratiquant mineur,
- des photocopies de la page d'identité et de la page d'authentification des grades du passeport sportif fédéral ou du carnet de grades,
- s'il y a lieu, une attestation permettant d'obtenir des bonifications,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté établi moins de 60 jours avant le début de la saison,
- un **chèque de 35 €** établi à **l'ordre de la Ligue du Lyonnais ou du Département**.

Pour tous les examens **Ligue et Départements**, le dossier de candidature devra être envoyé au Président de la Ligue ou à son représentant et déposé impérativement au **siège de la Ligue du Lyonnais, 3 avenue Maurice Thorez 69120 – Vaulx-en-Velin ou du Comité (même adresse)**.

Pour les examens organisés par les C.O.I.R.G., le dossier de candidature sera envoyé directement à la **F.F.K.d.a. Porte d'Orléans 39 rue Barbès 92120 – Montrouge**.

Le dossier de candidature n'est valable que pour un seul et unique examen.

En conséquence, les candidats ayant obtenu une ou deux U.V. lors de l'examen précédent devront reconstituer un dossier.

Opération M'ra !

Dans la continuité de l'action visant à faciliter l'accès des jeunes au sport et à la culture, la carte **M'ra !** aide les jeunes dans leur pratique sportive.

La Ligue du Lyonnais et la Ligue du Dauphiné-Savoie ont bien évidemment reconduit la convention avec la Région Rhône-Alpes, ce qui permet à cette dernière de conventionner dans un second temps avec tous vos clubs.

Les avantages «sport» de la carte M'ra !

Grâce à la carte M'ra !, tous les jeunes inscrits dans les établissements de formation (lycée d'enseignement technique, général, professionnel, agricole, CFA et MEREO) peuvent bénéficier d'une aide de 30 euros sur l'adhésion à un club sportif (signataire de la convention).

Cet avantage peut s'appliquer aussi bien à la première prise d'une licence sportive, qu'au renouvellement auprès d'un club partenaire.

Le club touche directement le règlement de la Région, grâce à un numéro vert, accessible tous les jours du lundi au samedi de 9h00 à 21h00.

Pour les clubs qui n'ont pas encore signé la convention avec la Région Rhône-Alpes, vous pouvez contacter le siège de la Ligue du Lyonnais de Karaté ou le service du sport de la Région Rhône-Alpes.

Commission Enfants

■ Organigramme	42
■ Modalités d'inscription aux compétitions	43
■ Bilan 2011/2012	44
■ Saison 2012/2013	45
■ Rappels règlements compétitions	45
■ Autorisation parentale 2012/2013	46



Arts Martiaux Lyonnais

Suzanne et Isabelle MAYOUD



Commission Enfants

ORGANIGRAMME

Responsable
Mohamed BENZAOU
Tél. 06 67 71 02 46

**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE L'AIN**

Responsable
Paulo DASILVA
Tél. 06 30 95 87 80

**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU RHÔNE**

Responsable
**Jean-François
MARQUETTE**
Tél. 06 13 50 35 01

**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE LA LOIRE**

Responsable
Romain LAFITTE
Tél. 06 13 23 67 76

Commission Enfants

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

Inscriptions uniquement à l'avance au plus tard le LUNDI précédant la compétition. (utiliser uniquement le modèle pages 28 et 29) à envoyer au siège des Comités (Rhône – Loire – Ain) ET CONFIRMER par téléphone au plus tard le MARDI avant la compétition au Siège de la Ligue (pour les inscriptions du Rhône).

- **Documents nécessaires**
 - Les responsables de clubs doivent être des personnes MAJEURES,
 - Liste des compétiteurs de chaque club sur la fiche **d'inscription officielle** (pages 34 et 35),
 - Passeport sportif en règle,
 - Certificat médical à compter de juillet 2012,
 - Autorisation parentale annuelle pour la saison, sur fiche officielle (**agrafée au passeport sportif**), en dernière page, ou remplie sur le passeport.
 - **Passeport obligatoire pour les Poussins, Pupilles et Benjamins.**

- **Les compétitions départementales sont sélectives pour participer aux compétitions de Ligue. Tous les enfants ayant participé aux Coupes départementales sont sélectionnés à l'échelon régional.**

- **Il n'est pas nécessaire de réinscrire les enfants pour les compétitions de Ligue.**

Commission Enfants

BILAN 2011/2012

Un certain nombre de modifications importantes ont été apportées dans le cadre des compétitions enfants lors de la saison 2011/2012 :

- Les compétitions départementales ne sont plus qualificatives ; la participation effective de l'enfant à l'échelon départemental, permet l'inscription aux épreuves de Ligue.
- Suivant les directives fédérales, deux niveaux de compétitions de Ligue ont été créés, aussi bien en combat qu'en kata : un niveau élite qui qualifie directement les enfants sélectionnés pour la Coupe de France. Puis une compétition « honneur » qui donne aux autres enfants une seconde chance pour les épreuves nationales.
- Sur l'initiative de la Direction Technique de Ligue, et après accord de la Direction Technique Nationale, il a été mis en place une formule de coaching pour organiser d'une manière « officielle » l'encadrement des enfants, et éviter certains comportements excessifs que l'on a pu relever lors des saisons passées.

Ces nouvelles dispositions ont bien évidemment demandé une certaine adaptation de la part des différentes commissions qui interviennent lors de ces compétitions. Grâce à leur disponibilité et leur efficacité, elle s'est réalisée sans problèmes particuliers.

Commission Enfants

SAISON 2012/2013

1. Le principe du double repêchage et de la compétition « honneur » sera reconduit, dans la mesure du possible.
 2. Par mesure d'hygiène, des charlottes sont distribuées à chaque compétiteur.
 3. En ce qui concerne la sécurité, nous recommandons toujours fortement le port du protège-dents, bien qu'il ne soit pas obligatoire pour les catégories enfants, même chez les compétiteurs porteurs d'appareillages orthodontiques. Ne pas hésiter à prendre conseil auprès de son praticien.
 4. La mise en place de coaching sera reconduite à l'échelon régional. Attention à bien remplir les documents nécessaires (disponibles sur le site de la Ligue).
 5. Les Inter-Régions Pupilles – Benjamins restent une compétition OPEN ; cette compétition permet de sélectionner les médaillés pour les Coupes de France.
- NOUVEAUTÉ : Tous les compétiteurs même déjà qualifiés pour les coupes de France peuvent participer à cet OPEN.

RAPPELS REGLEMENTS COMPÉTITIONS

- Respect des horaires de convocation et de contrôle.
- Passeport à jour : 2 timbres de licence dont celui de l'année en cours, certificat médical ou visa du médecin postérieur au 1^{er} juillet 2012, autorisation parentale pour la saison 2012/2013. En cas de non-conformité, l'accès à la compétition ne sera pas autorisé.
- Protections obligatoires pour les compétitions Kumité : protège-poings, protège-pieds, coquille pour les garçons. Les protège-tibias souples ne sont pas obligatoires mais fortement recommandés, de même pour le port du protège-dents.
- Les casques et plastrons sont fournis par la Ligue.
- Le coaching n'est pas autorisé à l'échelon départemental.
- Les compétitions départementales sont sélectives pour les compétitions de Ligue, par la participation effective.

Pour toutes précisions supplémentaires, se reporter au règlement fédéral.

F.F.K.d.a. Ligue du Lyonnais *Autorisation Parentale 2012/2013*

Je soussigné(e) : Père, Mère, Tuteur (1)
Demeurant :
Téléphone domicile : Téléphone Professionnel :
N° SÉCURITÉ SOCIALE :
Autorise mon enfant NOM : **Prénom :**

A participer aux manifestations de la **saïson 2012/2013** organisées par la F.F. KARATÉ et ses organismes décentralisés (Ligues et Départements).

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation.

Fait à : Le :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »

Signature :

(1) *Rayer les mentions inutiles*

Commission d'arbitrage Ligue du Lyonnais de karaté

Responsable
Paco MARTINEZ

Tél. 04 78 80 44 39 / 06 21 36 50 76
paco.martinez@mairie-vaulxenvelin.fr

Adjoint
Eric NUGUES

Tél. 06 62 21 53 50

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

Responsable
de l'arbitrage Kumité
Philippe GERVAIS

Arbitrage Kata
Pascal DURAND

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

Responsable
de l'arbitrage
Gérard DAHAN

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE

Responsable
de l'arbitrage Kumité
Zoubir ARESKI

ARBITRE Mondial : Paco MARTINEZ

ARBITRE International : Philippe GERVAIS

ARBITRES Nationaux

**ARESKI Zoubir
CORDIER Jean-Marc
COTE Pierre
COTTARD Jacques
DAHAN Gérard
DREISSIA Bachir**

**HEDEF Djamel
LECHAR Joseph
NUGUES Eric
ACHACHE Djamel
SLIMANE Farid**

Challenge régional du jeune arbitre

La commission d'arbitrage de la Ligue du Lyonnais souhaite promouvoir l'arbitrage Kumité et Kata auprès des jeunes minimes, cadets et juniors de la ligue.

Ce challenge régional du jeune arbitre est réservé aux jeunes pratiquants minimes cadets juniors de la ligue du Lyonnais.

Le challenge aura lieu à la Maison du Judo, le **27 janvier 2013** (coupe Kumité Poussins/Pupilles/Benjamins) pour le challenge Kumité, et le **19 janvier 2013** au gymnase A. Blondin à Vaulx-en-Velin (coupe Kata Poussins/Pupilles/Benjamins) pour le challenge Kata.

Le premier en Kumité et le premier en Kata seront sélectionnés pour participer au challenge national.

**L'arbitrage demeure un élément essentiel
dans la vie de notre ligue.
Il est par sa spécificité au coeur du dispositif sportif.**

**Nous devons, tous ensemble,
responsables de ligue, présidents de clubs,
professeurs et arbitres en exercice
nous mobiliser afin de sensibiliser les jeunes
et les moins jeunes pratiquants
à nous rejoindre au sein de la commission d'arbitrage.**

Formation des arbitres

1. Cette saison, 3 stages de formation des arbitres et des juges auront lieu aux dates suivantes :
 - **6 octobre 2012**
Stage d'arbitrage Kumité de 9h00 à 11h30
MDJ
 - **28 octobre 2012**
Stage d'arbitrage Kata en kimono de 9h00 à 12h00
MDJ
 - **2 février 2012**
Stage d'arbitrage Kumité de 9h00 à 12h00
MDJ
- 1.1 Ces formations régionales seront dirigées par Paco Martinez, Arbitre International, assisté d'Eric Nugues, Juge National Kata.
- 1.2 Ces formations sont ouvertes :
 - aux arbitres et aux juges,
 - aux jeunes arbitres,
 - aux compétiteurs,
 - aux professeurs et assistants.
2. L'examen d'arbitre et de Juge de Ligue et Départements aura lieu le ? à la MDJ, avec présence obligatoire aux différents stages d'arbitrage organisés dans la ligue du Lyonnais et les départements.

Le jury sera composé des responsables d'arbitrage de ligue et des 3 départements.
- 2.1 Pour se présenter, les candidats devront obligatoirement fournir la fiche de renseignements, dûment remplie accompagnée d'une autorisation du Président du Comité Départemental d'appartenance du candidat (à retirer au siège de la ligue).
- 2.2 Les candidats doivent être ceinture noire 2^{ème} Dan et majeurs au jour de l'examen final le ? (des dérogations de grades pourront être demandées à la ligue).
3. **Challenge régional du Fair-Play :**

Lors de la Coupe du Lyonnais Kumité seniors en début de saison, le corps arbitral désignera une compétitrice et un compétiteur qui se sont particulièrement illustrés pour leur Fair-Play tout au long de la saison dernière.

Règlement d'arbitrage Karaté

Kumité

ARTICLE 1 – AIRE DE COMPÉTITION

1. L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun danger.
2. L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur). Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. Cette surface totale de 10M x 10M est composée de tatamis. L'aire de sécurité de deux mètres doit être clairement délimitée. L'aire peut être surélevée jusqu'à un mètre maximum au-dessus du niveau de sol. Cette plate-forme surélevée doit mesurer au moins douze mètres de côté de façon à inclure, à la fois l'aire de compétition, et la surface de sécurité de 2 mètres de côté.
3. Pour la position de l'arbitre, une ligne de 50 centimètres de long, doit être tracée à une distance de deux mètres du centre de l'aire de compétition.
4. Pour marquer la position des compétiteurs, deux lignes parallèles, chacune d'un mètre de long, perpendiculaires à la ligne de l'Arbitre, doivent être tracées à une distance d'un mètre et demi du centre de l'aire de compétition.
5. Les 4 juges sont assis à la limite extérieure de l'aire de sécurité à chacun de ses coins. Chacun est équipé d'un drapeau rouge et d'un drapeau bleu.
6. Le Chronomètreur de score est assis à la table officielle, entre le Marqueur et l'Annonceur.
7. La bordure d'un mètre à l'intérieur de l'aire de compétition, doit être composée de TATAMIS de couleur différente.

ARTICLE 2 – TENUE OFFICIELLE

1. Les compétiteurs et leurs coaches doivent porter la tenue officielle définie ci-après.

2. La Commission d'Arbitrage peut exclure tout officiel ou compétiteur qui ne se conforme pas à cette réglementation.

Arbitres

1. Les arbitres et les juges doivent porter la tenue officielle adoptée par la Commission d'Arbitrage lors de toutes les compétitions et lors de tous les stages.
2. La tenue officielle est la suivante :
 - Blazer bleu marine, droit, non-croisé avec deux boutons argentés
 - Chemise blanche à manches courtes (ou longues selon les conditions climatiques prédominantes)
 - Cravate officielle sans épingle
 - Pantalons gris clair uni, sans revers
 - Chaussettes bleu foncé ou noires sans motif et chaussons d'arbitrage noirs pour utiliser sur l'aire de compétition.

Compétiteurs

1. Les compétiteurs doivent porter un KARATE-GI blanc sans bande ni liseré. Les marquages autorisés sont ceux définis en annexe du présent règlement (cf. réglementation FFKARATE : marquage autorisé sur le karatégi). Un numéro d'identification, délivré par le Comité d'Organisation, peut être fixé au dos de la veste. L'un des compétiteurs doit porter une ceinture rouge et l'autre une ceinture bleue. Ces ceintures doivent mesurer environ 5 cm de large et être d'une longueur suffisante pour dépasser de 15 cm de chaque côté du noeud.
2. La veste, quand elle est attachée à la taille par la ceinture, doit être d'une longueur suffisante pour couvrir les hanches tout en ne dépassant pas les 3/4 de la longueur de la cuisse. Les femmes doivent porter un T-shirt blanc uni sous la veste du KARATE-GI.
3. Les manches de la veste ne doivent pas dépasser le pli du poignet

au minimum recouvrir la moitié de l'avant bras. Les manches de la veste ne doivent pas être retroussés.

4. Les pantalons doivent être d'une longueur suffisante pour recouvrir au moins les 2/3 du tibia et ne doivent pas être retroussés. Le pantalon ne devra pas dépasser la cheville.
5. Les compétiteurs doivent avoir les cheveux propres et coupés à une longueur telle qu'ils ne gênent pas le bon déroulement du combat. Le HACHIMAKI (bandeau de tête) n'est pas autorisé. Lorsque l'Arbitre considère qu'un compétiteur a les cheveux trop longs et (ou) trop sales, il peut exclure le compétiteur du combat. En KUMITE, les barrettes et épingles à cheveux sont interdites.
6. Les compétiteurs doivent avoir les ongles coupés courts. Ils ne doivent pas porter d'objets qui puissent blesser leurs adversaires. Le port d'appareils dentaires métalliques doit être approuvé par l'Arbitre et le Médecin Officiel.
7. Le port des gants homologués par la FFKDA est obligatoire ; un des compétiteurs porte des gants rouges et l'autre des gants bleus.
8. Les protège-dents sont obligatoires pour les femmes et les hommes. Pour les hommes, la coquille est autorisée, pour les femmes, le protège-poirtrine est autorisé.
9. Les protège-tibias souples sont autorisés. Les protège-tibias avec protège coup-de-pied sont interdits.
10. Les lunettes sont interdites. Le port des lentilles de contact souples est autorisé sous la responsabilité du compétiteur.
11. Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.
12. Tout l'équipement de protection doit être homologué par la FFKARATE.

13. L'emploi de bandage ou support doit être autorisé par le Médecin de la compétition.

ARTICLE 3 – ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- Les compétitions KUMITE/COMBAT (COMBAT) peuvent être divisées en combats individuels et par équipes. Les combats individuels peuvent être ensuite, divisés en catégories de poids et en toutes catégories (open).
- Les compétiteurs individuels ou les équipes ne se présentant pas à l'appel, sont disqualifiés (KIKEN).
- Dans les compétitions par équipes, chaque équipe doit avoir un nombre impair de compétiteurs. Les équipes masculines comprennent sept membres dont cinq combattent. Les équipes féminines comprennent quatre membres dont trois combattent. Aux Championnats Départementaux et de Ligues, les Equipes pourront se présenter avec 3 compétiteurs pour les masculins et 2 compétitrices pour les féminines.
- Les compétiteurs sont tous membres de l'équipe. Il n'y a pas de remplaçant déterminé.
- Avant chaque match, un représentant de l'équipe dépose à la table officielle le formulaire officiel contenant les noms des compétiteurs ainsi que l'ordre dans lequel ils combattent. Une fois le formulaire enregistré, rien ne peut plus être changé avant la fin du match. Les participants choisis parmi les sept membres de l'équipe (ou quatre pour les féminines), ainsi que l'ordre dans lequel ils (ou elles) combattent, peuvent varier à chaque tour.
- Une équipe est disqualifiée, lorsque la composition de l'équipe a changé et/ou lorsque l'ordre des combattants a été modifié par rapport à l'ordre des combattants déposé à la table officielle.

ARTICLE 4 – L'ÉQUIPE ARBITRALE

- A chaque combat, l'équipe arbitrale se compose d'un arbitre, de 4 Juges.
- La table de l'aire de compétition est composée d'un Chronomètreur, d'un Annonceur, d'un Marqueur. L'un d'entre eux joue le rôle d'Arbitrateur.
Protocole :
 - Au début d'un combat, pour le salut entre les combattants et l'équipe arbitrale, l'arbitre se tient sur le bord extérieur de l'aire de compétition. Deux juges se tiennent sur sa gauche, et deux juges se tiennent sur sa droite.*
 - Quand les juges changent individuellement, le juge entrant rejoint le juge sortant, ils se saluent et changent de position.*

ARTICLE 5 – DURÉE DU COMBAT

- La durée des combats est limitée, en fonction de la catégorie d'âge. La durée des combats est de trois minutes pour les Seniors Masculins (équipes et individuels) et de quatre minutes en individuel pour les places pour les médailles. La durée des combats est de deux minutes pour les Seniors Féminines (équipes et individuels) et de trois minutes en individuel pour les places pour les médailles. Pour les Minimes, Cadets et Juniors, la durée des combats est de deux minutes.
- Le décompte du temps d'un combat commence quand l'arbitre donne le signal de début et s'arrête chaque fois qu'il dit « YAME ».
- Pour faciliter le travail des arbitres concernant les pénalisations de Catégorie 2, « Atoshibaraku » est annoncé à 10 secondes de la fin du combat. Le Chronomètreur signale distinctement les 10 dernières secondes du combat au moyen d'un gong ou d'une sonnette. La fin du combat est annoncée par un second signal sonore.

ARTICLE 6 – SCORE

- Les points accordés sont les suivants :
 - SANBON : 3 points
 - NIHON : 2 points
 - IPPON : 1 point
- Les points sont accordés lorsque deux juges au moins ont brandi leur drapeau pour afficher leur volonté d'accorder un tel point au même

compétiteur. Pour ce faire, ils prennent leur décision d'après les critères suivants :

- Le potentiel d'efficacité de la technique considérée
 - La conservation de l'état de vigilance de l'attaquant
 - Le fait que la technique a été portée avec un bon « timing »
 - Le fait que la technique a été déclenchée à distance correcte.
- SANBON (3 points) est accordé pour :
 - Coup de pied JODAN
 - Toute technique valable effectuée sur un adversaire au sol, qu'il ait été projeté, balayé ou qu'il soit tombé par sa propre faute.
 - NIHON (2 points) est accordé pour :
 - Coups de pied CHUDAN.
 - IPPON (1 point) est accordé pour :
 - JODAN ou CHUDAN TSUKI (y compris les techniques réalisées dans le dos)
 - UCHI
 - Balayage effectif non suivi d'une technique
 - Les attaques sont limitées aux surfaces suivantes :
 - Tête
 - Visage
 - Cou
 - Abdomen
 - Poitrine
 - Dos
 - Côtés
 - Une technique effective portée en même temps que le signal de fin de combat est considérée comme valable. Une attaque délivrée après un ordre d'arrêt de combat, n'est pas comptabilisée, et peut valoir une pénalité ou fautif.
 - Aucune attaque, même techniquement correcte, n'est considérée comme valable lorsque les 2 compétiteurs sont hors de la surface de compétition. Quand l'un des compétiteurs est hors de la surface de compétition et que son adversaire effectue une technique effective alors qu'il est encore dans la surface de compétition, et ce, avant le commandement YAME de l'arbitre, la technique est comptabilisée.

ARTICLE 7 - CRITÈRES DE DÉCISION

Avant la fin du temps réglementaire d'un combat, un compétiteur peut être déclaré vainqueur s'il a pris un avantage de huit points sur son adversaire.

A la fin du temps réglementaire du combat, le compétiteur vainqueur est celui qui a obtenu le plus de points ou celui dont l'adversaire reçoit KIKEN, HANSOKU ou SHIKKAKU.

1. En cas d'égalité en compétition individuelle, l'arbitre annonce obligatoirement HIKIWAKE. Un combat supplémentaire d'une minute est annoncé (Sai Shiai) à la fin duquel le vainqueur sera annoncé. Toutes les pénalités et avertissements infligés dans le combat précédent n'y seront pas reportés. Dans l'éventualité d'une nouvelle égalité à l'issue du SAI SHIAI, une décision finale sera prise par les juges (HANTEI). Cette décision, en faveur de l'un ou l'autre compétiteur, est obligatoire. La décision est prise sur les bases suivantes, observées uniquement pendant le SAI SHIAI :
 - l'attitude, l'esprit combattif, et la force démontrée par les compétiteurs
 - la supériorité des tactiques et des techniques
 - le compétiteur ayant initié la majorité des actions.
2. En compétition par équipes, lorsque les deux compétiteurs se retrouvent, à la fin du combat, à égalité de points, l'arbitre annoncera obligatoirement HIKIWAKE.
3. L'équipe déclarée vainqueur est celle qui a obtenu le plus de victoires.

Quand deux équipes ont le même nombre de victoires, l'équipe déclarée vainqueur est celle qui a obtenu le plus de points, en prenant en considération l'ensemble des combats.

4. Quand deux équipes ont le même nombre de victoires et le même nombre de points, un combat décisif doit avoir lieu. Dans l'éventualité d'une égalité dans ce combat, un combat supplémentaire d'une minute est annoncé (SAI SHIAI) à la fin duquel le vainqueur sera annoncé. Dans l'éventualité d'une nouvelle égalité, la décision est prise par l'arbitre et les juges (HANTEI).
5. Dans les compétitions par équipes, une équipe masculine qui obtient 3 victoires, ou une équipe féminine qui obtient 2 victoires, est déclarée immédiatement vainqueur.

ARTICLE 8 – COMPORTEMENTS INTERDITS

Il existe deux catégories de comportements interdits.

Catégorie 1

1. Les techniques qui ont un contact excessif en fonction de l'endroit attaqué ainsi que les techniques qui entrent en contact avec la gorge.
2. Les attaques aux bras ou aux jambes, attaques à l'aîne, aux articulations et au cou-de-pied.
3. Les attaques au visage avec des techniques exécutées avec la main

ouverte.

4. Les projections jugées dangereuses ou interdites.

Catégorie 2

1. Simuler une blessure, ou exagérer les conséquences d'une blessure.
2. Sortir de l'aire de compétition (JOGAI).
3. Mettre en danger sa propre sécurité en adoptant des comportements qui exposent aux blessures (MUBOBI).
4. Fuir le combat pour gagner du temps et priver l'adversaire d'une opportunité de marquer.
5. Saisir l'adversaire sans exécuter une technique dans un délai maximum de 2 secondes.
6. Créer des corps à corps inutiles : lutter, pousser, ou saisir sans tenter de technique.
7. Simuler des attaques de coups de tête, de genou, ou de coude.
8. Provoquer ou parler à l'adversaire et tout comportement injurieux envers l'équipe arbitrale.

ARTICLE 1 – RÈGLES GÉNÉRALES

Suivant les catégories, on distingue 2 types de compétitions :

1. Mini-Poussins, Poussins, (masculins et

Kata

féminins ; individuels et par équipe). Les compétitions se déroulent au niveau départemental, et régional. Le jugement s'effectue par le système aux drapeaux.

2. Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors (masculins et féminins ; individuels et par équipe). Les compétitions se déroulent au niveau départemental, régional, inter-régional et national. Le jugement s'effectue par le système aux drapeaux.

ARTICLE 2 – SURFACE DE COMPÉTITION

1. L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun danger.
2. L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur). Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. Cette surface totale de 10M x 10M est composée de tatamis. L'aire de sécurité de 1 mètre de largeur sur

tout le périmètre de l'aire de compétition doit être clairement délimitée. L'aire peut être surélevée jusqu'à un mètre maximum au-dessus du niveau de sol. Cette plate-forme surélevée doit mesurer au moins douze mètres de côté de façon à inclure, à la fois l'aire de compétition, et la surface de sécurité de 2 mètres de côté.

3. Les juges sont assis à la limite extérieure de l'aire de sécurité.

ARTICLE 3 – TENUE OFFICIELLE

1. Les compétiteurs et leurs coaches doivent porter la tenue officielle définie ci-après.
2. La Commission d'Arbitrage peut exclure tout officiel ou compétiteur qui ne se conforme pas à cette réglementation.

Les Juges

1. Les juges doivent porter la tenue officielle adoptée par la Commission d'Arbitrage. Cette tenue doit être portée lors de toutes les compétitions et lors de tous les stages.
2. La tenue officielle est la suivante :
 - Blazer bleu marine, droit, non-croisé avec deux boutons argentés
 - Chemise blanche à manches courtes (ou longues selon les conditions climatiques prédominantes)
 - Cravate officielle sans épingle
 - Pantalons gris clair uni, sans revers
 - Chaussettes bleu foncé ou noires sans motif et chaussons d'arbitrage noirs pour utiliser sur l'aire de compétition.

Les Compétiteurs

1. Les compétiteurs doivent porter un KARATE-GI blanc sans bande ni liseré. L'écusson du club peut être porté sur le côté gauche de la veste et ne doit pas mesurer plus de 100cm². La marque d'origine des fabricants de KARATE-GI peut être lisible dans les endroits normalement acceptés (en bas et à droite de la veste et à la taille pour le pantalon). Un numéro d'identification, délivré par le Comité d'Organisation, peut être fixé au dos de la veste. L'un des compétiteurs doit porter une ceinture rouge et l'autre une ceinture bleue. Ces ceintures doivent mesurer environ 5 cm de large et être d'une longueur suffisante pour dépasser de 15 cm de chaque côté du noeud.
2. La veste, quand elle est attachée à la taille par la ceinture, doit être d'une longueur suffisante telle qu'elle couvre les hanches, et ne doit pas dépasser les 3/4 de la longueur de la cuisse. Les femmes doivent porter un T-shirt blanc uni sous la veste du KARATE-GI. Les hommes ne peuvent porter aucun T-shirt sous la veste de

KARATE-GI.

3. Les manches de la veste ne doivent pas dépasser le pli du poignet et au moins recouvrir la moitié de l'avant bras. Les manches de la veste ne doivent pas être retroussés. Le retrait de la veste est interdit, même pour les katas respiratoires.
4. Les pantalons doivent être d'une longueur suffisante pour recouvrir au moins les 2/3 du tibia et ne doivent pas être retroussés. Le pantalon ne devra pas dépasser la cheville.
5. Les compétiteurs doivent avoir les cheveux propres et coupés à une longueur telle qu'ils ne gênent pas le bon déroulement du kata. Le bandeau de tête (HACHIMAKI) n'est pas autorisé. Lorsque le juge central considère qu'un compétiteur a les cheveux trop longs et (ou) trop sales, il peut exclure le compétiteur du kata. Les barrettes et épingles à cheveux doivent être discrètes.
6. Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.
7. L'emploi de bandage ou support doit être autorisé par le Médecin de la compétition.

ARTICLE 6 – L'ÉQUIPE ARBITRALE

1. Pour chaque tour, l'Équipe de trois Juges (jugement aux drapeaux) ou cinq juges (jugement aux pupitres électroniques) est désignée par le Chef de tapis.
2. Des marqueurs et des Annonceurs sont également désignés.
3. Les juges nationaux, sous la responsabilité du responsable national kata, sont les seuls compétents pour juger les championnats de France.
4. Tout juge ou stagiaire convoqué pour juger une compétition ne peut en aucun cas participer à celle-ci en tant que compétiteur (en individuel ou au sein d'une équipe).

ARTICLE 7 - CRITÈRES DE JUGEMENT

1. Le Kata doit être exécuté avec compétence, et doit montrer une bonne connaissance des principes traditionnels qu'il comprend. Pour noter

la performance d'un compétiteur ou d'une équipe, les juges tiendront compte de :

- la démonstration réaliste de la signification du Kata
- la compréhension des techniques utilisées (BUNKAI)
- du bon temps, rythme, vitesse, équilibre et focalisation de la puissance (KIME)
- l'utilisation convenable et correcte de la respiration
- la focalisation convenable de l'attention (CHAKUGAN) et concentration
- des positions correcte (DACHI) avec une tension convenable dans les jambes et les pieds à plat sur le sol
- la tenue convenable de l'abdomen (HARA)
- la forme correct (KIHON) du style présenté.

Dans le Kata par équipe, la synchronisation sans aide extérieure est un critère essentiel.

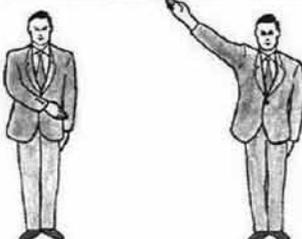
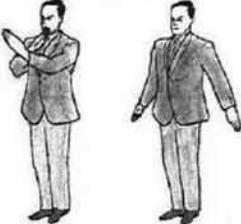
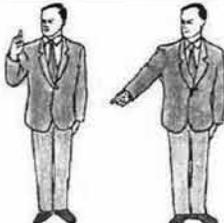
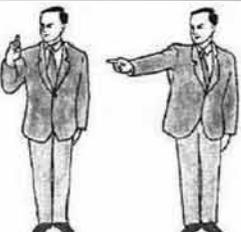
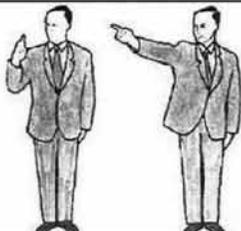
Pour l'évaluation de l'exécution, il faut tenir compte de tous les critères.

2. Équipe-Bunkai : Le bunkai est une interprétation libre de cinq minutes maximum effectuée par l'ensemble de l'équipe, où l'on doit respecter au travers de différentes séquences, l'ensemble des techniques du kata présenté.

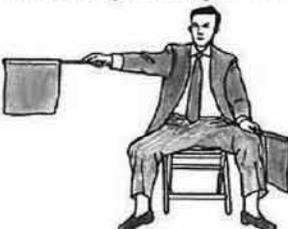
- technique de percussion
 - blocages, esquives
 - saisies, clés
 - techniques de projection
3. Pour le Bunkai, les critères de jugements sont les suivants :
 - difficulté des techniques.
 - cohérence de l'enchaînement.
 - respect des techniques composant les séquences.
 - rythme et efficacité.
 - attitude martiale.

<p>SHOBU HAJIME <i>« Commencer le combat ».</i> <i>Après l'annonce, l'Arbitre recule d'un pas.</i></p>	 <p>OTAGAI-NI-RE <i>L'Arbitre demande aux compétiteurs de se saluer entre eux.</i></p>  
<p>TSUZUKETE HAJIME <i>« Reprendre le combat – commencer ».</i> <i>Au moment où l'arbitre annonce « Tsuzukete », il prend la position zen-kutsu dachi et étend ses bras, paumes des mains en direction des compétiteurs. Au moment où il annonce « Hajime », il tourne les paumes en ramenant rapidement les bras l'un vers l'autre, puis il recule d'un pas.</i></p>	
 	
<p>YAME <i>« Arrêt ».</i> <i>Interruption ou fin du combat. Au moment où il annonce « Yame », l'Arbitre coupe de haut en bas avec la main.</i></p>	 
	<p>INFRACTION DE 1ère CATÉGORIE <i>L'Arbitre croise les mains ouvertes bord à bord à hauteur de poitrine en direction du fautif.</i></p>

	<p>INFRACTION DE 2^{ème} CATÉGORIE <i>L'Arbitre pointe l'index, bras plié, en direction du visage du fautif.</i></p>
<p>CONTACT EXCESSIF <i>L'Arbitre indique aux juges qu'il y a eu un contact excessif, une infraction de 1ère catégorie.</i></p>	
	<p>IPPON (1 point) <i>L'Arbitre étend le bras à 45° vers le bas, du côté de celui qui a marqué.</i></p>
<p>NIHON (2 points) <i>L'Arbitre étend le bras à hauteur d'épaule du côté de celui qui a marqué.</i></p>	
	<p>SANBON (3 points) <i>L'Arbitre étend le bras vers le haut, du côté de celui qui a marqué.</i></p>

<p>NO KACHI <i>A la fin du combat, l'Arbitre étend le bras à 45° vers le haut, du côté du vainqueur.</i></p>	
	<p>ANNULE LA DERNIERE DECISION <i>L'Arbitre se tourne vers le compétiteur, annonce « Aka » ou « Ao », il croise les bras, puis les écarte en coupant, paumes des mains vers le bas, pour indiquer que la dernière décision a été annulée.</i></p>
<p>KEIKOKU <i>« Pénalisation d'un ippon ». L'Arbitre pointe l'index vers les pieds du fautif, puis accorde un ippon à l'adversaire.</i></p>	
	<p>HANSOKU CHUI <i>« Pénalisation d'un nihon ». L'Arbitre pointe l'index vers l'abdomen du fautif puis accorde un « nihon » à l'adversaire.</i></p>
<p>HANSOKU <i>« Disqualification ». L'Arbitre pointe l'index vers le visage du fautif, puis annonce la victoire de l'adversaire.</i></p>	

	<p>SHIKAKU <i>« Disqualification, quittez l'aire de compétition ».</i> <i>L'Arbitre pointe d'abord l'index vers le visage du fautif, puis au-dessus et vers l'arrière en annonçant « Aka (ou Ao) Shikkaku », puis il déclare l'adversaire vainqueur.</i></p>
<p>JOGAI <i>« Sortie de l'aire de compétition ».</i> <i>L'Arbitre indique aux juges qu'il y a eu « sortie » en pointant l'index vers le bord de l'aire de compétition, du côté du fautif.</i></p>	
	<p>SHUGO <i>« Appel des Juges ».</i> <i>L'Arbitre appelle les Juges à la fin du combat, ou pour demander une disqualification par Shikkaku.</i></p>
<p>TORIMASSEN <i>« Technique non valable ».</i> <i>L'Arbitre croise les bras, puis les étend vers le bas en coupant, paumes des mains tournées vers le bas.</i></p>	
	<p>HIKIWAKE <i>« Egalité ».</i> <i>Dans le cas d'égalité par décision à l'Hantei, l'Arbitre croise les bras devant sa poitrine, puis les étend vers le bas, paumes des mains tournées vers l'avant.</i></p>

	<p>MUBOBI (manque d'égard pour sa propre sécurité) <i>L'Arbitre touche son visage, puis tournant le tranchant de la main vers l'avant, il l'agite d'avant en arrière devant son visage pour indiquer aux juges que le compétiteur s'expose lui-même au danger.</i></p>
<p>KIKEN « Renonciation » <i>L'Arbitre pointe l'index à la position d'origine avec renonciation du compétiteur et annonce la victoire de l'adversaire.</i></p>	
<p>IPPON <i>Le Juge étend le bras à 45° vers le bas, du côté de celui qui a marqué Aka ou Ao.</i></p> 	<p>NIHON <i>Le Juge étend le bras à hauteur d'épaule du côté de celui qui a marqué Aka ou Ao.</i></p> 
<p>SANBON <i>Le Juge étend le bras vers le haut, du côté de celui qui a marqué (Aka ou Ao).</i></p> 	<p>JOGAI <i>Le Juge donne un coup au sol avec le drapeau correspondant.</i></p> 



bureautique

- Saisie de rapports
- Création de fiches qualité
- Organigramme
- Saisie de thèses
- Gestion de candidatures courrier/ internet
- Saisie de bases de données
- Mise à jour de fichiers
- Courriers personnalisés
- Gravage de CD-Rom et de DVD avec collage d'étiquette sur CD + jaquette ou impression directe sur CD avec vernis UV
- Transcodage de cassettes
- Enregistrement audio



création graphique



- Logos
- Plaquettes
- Tracts
- Dépliants
- Catalogues
- Fiches produits
- Journaux d'entreprises
- Diaporamas
- Classeurs et intercalaires personnalisés
- Chemises avec ou sans rabats
- Transparents
- Cartes de visite
- Papier en-tête
- Invitations
- Cartes de vœux
- Calendriers personnalisés
- Stands
- Objets publicitaires
- Affiches grands formats
- Prise de vue
- Retouche photos
- Création de site Internet



impression numérique



- Impression numérique couleur et N&B, impression d'enveloppes, impression haut volume en 5 couleurs différentes
- Impression Grand Format (stands, affiches sur toile, sur papier, bâches, kakémonos, signalétique)
- Sauvegarde numérique



façonnage

- Reliures de documents
- Massicotage
- Perforation
- Plastification
- Contrecollage
- Rainage
- Pliage
- Agrafage
- Création d'intercalaires personnalisés
- Mise sous pochette transparente
- Mise sous classeur
- Mise sous film thermorétractable
- Manutention personnalisée



routage



- Préparation de fichiers (dédoublonnage, mise aux normes postales, fusion)
- Impression d'adresses et logos sur enveloppes
- Mise sous pli automatique ou manuelle
- Expédition en nationale et internationale par affranchissement ou par transporteur
- Dépôt Poste
- Gestion des retours (NPAI)



LIGUE DU LYONNAIS DE KARATE

Les Permanences de la Ligue

Président de Ligue	Secrétaire général	Secrétariat administratif
Michel CIPRIOTIS Tél. 04 78 58 08 70	Michel BARBA Tél. 06 15 34 18 11	Dominique MARION

Lundi de 13h00 à 16h30
Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Equipe Technique Régionale (ETR)

- **Directeur Technique de Ligue**
François WALTER Tél. 06 08 07 80 58
- **Responsable des Grades**
Bernard BILICKI Tél. 06 81 39 88 98
- **Responsable de l'Ecole des Cadres**
Christian BOUILLARD Tél. 06 14 59 54 32
- **Responsable de l'Arbitrage**
Paco MARTINEZ Tél. 06 21 36 50 76
- **Entraîneur Régional**
Stéphane GOTHUEY Tél. 06 78 37 75 27

Les Départements

- **Présidents de Départements**
 - AIN Maurice LEONELLI Tél. 06 60 90 06 91
 - LOIRE Bachir DREISSIA Tél. 06 71 80 44 27
 - RHÔNE Patrick MENARD Tél. 06 11 99 11 17
- **Directions techniques départementales**
 - AIN Conseiller technique : Christian BOUILLARD Tél. 06 14 59 54 32
 - LOIRE Conseiller technique : Romain LAFITTE Tél. 06 13 23 67 76
 - RHÔNE Conseiller technique : Philippe SCHWEITZER Tél. 06 11 02 53 55

Siège de la Ligue

ESPACE BENOIT FRACHON
3 avenue Maurice Thorez - 69120 VAULX-EN-VELIN

TELEPHONE : 04 78 58 08 70 (répondeur) / FAX : 04 78 58 35 57
